

V I E
D E
M. VAN ESPEN

Docteur ès Droits & Professeur des
Saints Canons dans l'Université
de Louvain;

où

*L'on trouve des éclairciffemens historiques sur tous les
Ecrits ci-devant imprimés de ce Docteur, & sur
ceux qui sont contenus dans le nouveau Supplement
aux différentes Collections de ses Oeuvres:*

Par M. * * * Licencié ès Droits.

*Sapientiam omnium Antiquorum exquiret Sapiens, &
narrationem virorum nominatorum conservabit.*

Eccli. XXXIX. 1.



A LOUVAIN

chez les Libraires associés.

M. DCC. LXVII.

VIE DE M. VAN ESPEN

Docteur ès Droits & Professeur des SS. Canons
dans l'Université de Louvain.

Où l'on trouve des éclaircissements historiques sur tous ses Ecrits ci-devant
imprimés, & sur ceux qui sont contenus dans le nouveau Sup-
plément aux différentes collections de ses Oeuvres.

LIVRE PREMIER.

Idee générale de la Vie & des Ouvrages de M. Van Espen.

ARTICLE I.

Vie privée de M. Van Espen, son caractère.

I.
Sa naissance, son éducation.



Zeger Bernard Van Espen né à Louvain le 9 Juillet 1646, eut pour Pere Jean Van Espen, surnommé *Van Nicomède*, Juris-consulte de profession, & riche Bourgeois de la même Ville. Sa

Mere Elizabeth Zegers étoit pareillement d'une ancienne famille du Pays. Plusieurs de ses Peres ont été distingués par leurs talens, & par les places qu'ils ont occupées dans l'Eglise ou dans l'Etat; entre autres les Freres Zegerius Zegers Chanoine Penitencier de l'Eglise d'Anvers, & Jean Zegers Secrétaire de la même Ville.

Jean Van Espen avoit la direction d'un bien considérable situé auprès de Tamise (en Flamand *Tonsee*) où il passoit avec sa Femme une bonne partie de l'année. Les Peres de l'Oratoire de la Congrégation de l'Andres ont un Collège dans ce lieu; & ces Peres avoient pour lors la réputation de donner une excellente éducation à la jeunesse. Jean Van Espen mit celle de son fils entre leurs mains. Il fit chez eux ses premières études qu'on appelle humanités. Il y eut pour condisciple dans toutes les classes, le P. Gilles Smet, avec lequel il a conservé jusqu'à la fin de ses jours, une intime liaison, aussi bien qu'avec les autres principaux membres de cette Congrégation. (a)

La bonne éducation que le jeune Van Espen reçut dans le Collège de Tamise, secondée par l'honnête caractère & les mérites dont l'auteur de l'ouvrage avoit enrichi, lui fit faire de merveilleux progrès en tout genre. Il donna des preuves non équivoques de son amour pour la vertu. Il étoit doux, modeste, affable, bienfaisant, & se faisoit aimer de tout le monde.

M. Van Espen quitta le Collège de Tamise pour venir suivre la Philosophie & le reste de ses études dans l'Université de Louvain. Il y fit la Philosophie au Collège du Parc, l'un des quatre Collèges littéraires de l'Université. Dieu lui fit la grace dans un âge critique & au milieu de tentations très dangereuses, de conserver son innocence, & d'éviter avec soin les mauvais exemples de plusieurs de ses condisciples. C'étoit un abus très commun dans ce temps là, qu'en certains jours de congé les Ecoliers alloient se divertir au Cabaret. M. Van Espen averti de les suivre, se refugioit ou à l'Eglise pour y prier Dieu, ou à la chambre pour étudier. Son cours de Philosophie étant fini en 1665, il reçut avec

distinction, le grade de Maître ès-Arts. On lui qu'il se donna à Louvain avec un éclat & un appareil extraordinaire. Il y a un Concours solennel de tous les étudiants des 4 Collèges de Philosophie de l'Université qui aspirent à ce grade. Le nombre en étoit communément pour lors d'environ deux cens. Les principaux d'entre ces aspirans sont divisés en trois Classes, & dans chaque Classe il y a trois rangs d'honneur à donner. Celui qui mérite le premier rang de la première Classe, *primus prima Linæ*, est appelé *le premier de Louvain*. Il reçoit à cette occasion des honneurs extraordinaires & de magnifiques présents. On donne aussi, à proportion, des témoignages d'honneur & de distinction à tous ceux qui dans le Concours ont mérité les autres places. Le fameux Marthi Steyaerts obtint cette année le premier rang de la première Classe, & M. Van Espen le septième ce qui, dans ce Concours, est une place honorable, à laquelle on ne parvient que lorsqu'on a donné des preuves d'un génie peu commun & d'une laborieuse application.

Le nouveau Maître ès-Arts prit l'habit ecclésiastique immédiatement après la cérémonie du Concours; & fréquenta ensuite les Ecoles de Droit. Il conserva par une grâce singulière, durant le cours de cette étude, cette modestie & cette gravité naturelle qui le distinguoient sensiblement de tous les autres étudiants, & dans lesquelles il avoit fait des progrès sensibles. Puis qu'il avoit embrassé l'Etat ecclésiastique. On le vit, dès ces premiers temps comme dans la suite, remplir les jours de congé & ses heures de délassement par des œuvres de piété, telles que la priere, la visite des Hôpitaux, le soin des pauvres, l'instruction des simples & des ignorans &c.

M. Van Espen se distingua dans le cours public de son étude de Droit, d'une manière encore plus particulière qu'il ne l'avoit fait dans celui de la Philosophie. Il donna dès-lors des preuves si marquées des talens extraordinaires que Dieu lui avoit donnés pour cette science, qu'il fut choisi pour ce qu'on appelle *Esquisse & Doyen des Bacheliers*. Ce sont les Bacheliers eux-mêmes qui font cette élection; & les fonctions qu'ils ont attachées les forcent de n'y élever que les plus dignes & les plus laborieux. Le Doyen des Bacheliers argumente à toutes les Thèses qui se font pendant durant le cours de son Déca-

(a) Le P. Smet a gouverné plusieurs années cette Congrégation en qualité de Prieur, & l'a très bien gouvernée, au jugement du célèbre P. de Soere son Coad-

juer, tant qu'il s'est conduit par les avis de M. Van Espen. *Civis. Orat. Belg. p. 198.*